

«Panier d'actions immobilières suisses»

Sous-jacent	«Panier d'actions immobilières suisses»
Prix d'émission	CHF 101.50 (101.50% du sous-jacent au fixing initial)
Ratio	1 Certificat Raiffeisen Swiss Immo Ac correspond à 1 «Panier d'actions immobilières suisses»
Sous-jacent au fixing initial	CHF 100.00
Période du Fixing	4 novembre 2004 jusqu'au 10 novembre 2004, cours soignés dans l'intérêt de l'investisseur.
Date de paiement	18 novembre 2004
Maturité	(Open End)
Management fee	Annuellement 0.90%
Versement annuel	Pour compenser les dividendes versés sur les titres du panier, il est fixé un paiement de compensation chaque année. Le paiement compensatoire intervient 3 jours de négociation après le troisième vendredi de juin. Le montant du paiement de compensation est donné par la formule suivante: Somme des dividendes – (commission de gestion x valeur du panier) — «Somme des dividendes» correspond à la somme des dividendes accumulés du panier depuis le dernier paiement de compensation — «Valeur du panier» correspond à la valeur du panier déterminée d'après les cours de clôture du troisième vendredi de juin.
Monnaie de référence	CHF; émission, négoce et remboursement en CHF
Numéro de valeur / ISIN	192 2657/CH0019226577
Symbole Telekurs	RZIMO

Composition du panier	Titre	Home Exchange	ISIN	Pondération
	Allreal Holding AG	SWX	CH0008837566	25.00%
	PSP Swiss Property AG	SWX	CH0018294154	25.00%
	Swiss Prime Site	SWX	CH0008038389	25.00%
	Intershop Holding AG	SWX	CH0017313948	10.00%
	Maag Holding AG	SWX	CH0002400809	5.00%
	Warteck Invest AG	SWX	CH0002619481	5.00%
	Züblin Immobilien Holding AG	SWX	CH0009769834	5.00%

Informations supplémentaires

Emetteur/Lead Manager	Bank Vontobel AG, Zurich
Co-Lead Manager	Schweizerischer Verband der Raiffeisenbanken, St. Gallen
Emission	200'000 Certificat Raiffeisen Immo Ac, avec possibilité d'augmentation
Protection contre la dilution dans le cas de «corporate actions»; ajustements	Garanti: en cas de modifications du capital ou d'autres événements (entre autres fusions et acquisitions) qui concernent les titres du panier, il est procédé de façon «soignée» aux modifications ou ajustements de la composition et de la pondération du panier.

«Panier d'actions immobilières suisses»

Droits call de l'émetteur	L'émetteur a le droit de rappeler annuellement le Certificat Raiffeisen Swiss Immo Ac «Panier d'actions immobilières suisses» les troisièmes vendredi du mois de juin. La notification y relative doit être publiée 4 semaines à l'avance.
Droits put de l'investisseur	En plus de la possibilité de vendre à tout moment le Certificat Raiffeisen Swiss Immo Ac «Panier d'actions immobilières suisses», l'investisseur dispose d'un droit annuel de vendre son Certificat Raiffeisen Swiss Immo Ac «Panier d'actions immobilières suisses» le troisième vendredi du mois de juin. (notification annoncée à l'émetteur au moins 2 jours ouvrables avant le jour d'exercice avant 10.00 MET au plus tard).
Montant du remboursement	Une fois la dénonciation faite, l'émetteur vend les titres contenus dans le panier au cours des 10 jours de bourse suivant le jour de dénonciation et en ménageant le marché autant que faire se peut. Le montant remboursé par Certificat Raiffeisen Swiss Immo Ac «Panier d'actions immobilières suisses» est déterminé par la formule suivante: Valeur du panier x (1 – commission de gestion) + somme des dividendes — «Somme des dividendes» correspond à la somme des dividendes accumulés du panier depuis le dernier paiement de compensation. — «Valeur du panier» correspond à la valeur du panier calculée sur la base des cours de ventes obtenus.
Remboursement	15 jours de bourse après le jour d'échéance déterminant
Impôts	Pas de taxe sur les transactions. Pas d'impôt fédéral anticipé. Pour les personnes physiques domiciliées en Suisse, un éventuel accroissement de valeur représente un gain en capital et n'est en principe pas soumis à l'impôt sur le revenu. Par contre, le paiement compensatoire annuel représente un revenu imposable assujéti à l'impôt sur le revenu. L'imposition mentionnée est valable au moment de l'émission. La législation fiscale concernée et la pratique de l'administration fiscale sont susceptibles de se modifier à tout moment.
Marché secondaire	Bank Vontobel AG offre un marché secondaire durant toute la période.
Clearing/Settlement	SIS SEGAINTERSETTLE, CLEARSTREAM
Restrictions de vente	USA, citoyens américains, Cayman Islands et Royaume Uni
Cotation	Sera demandée auprès de la SWX Swiss Exchange (segment principal)

Pour tout renseignement concernant ce produit, la Bank Vontobel se tient également à votre disposition, au numéro de téléphone 01 283 78 88. Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que nous enregistrons toutes les discussions menées sur ces lignes. Lors de votre appel, nous admettrons que vous êtes d'accord avec cette pratique commerciale.

Risque au Certificat Raiffeisen Swiss Immo Ac: La valeur des Certificat Raiffeisen Swiss Immo Ac peut tomber nettement en dessous du prix d'émission. La formulation et les indications ne constituent pas une recommandation du sous-jacent cité; elles n'ont qu'une vocation informative et ne représentent ni une offre ou une invitation à faire une offre, ni une recommandation à acquérir des produits financiers. Toutes les indications sont données sans garantie de notre part. Elles ne sauraient vous dispenser, avant d'effectuer toute opération portant sur des produits dérivés, de vous adresser à votre conseiller auprès de votre banque habituelle. Seul l'investisseur, qui connaît tous les risques que comporte l'opération envisagée, et qui est en mesure, économiquement parlant, d'assumer les pertes qui pourraient en résulter, devrait envisager la réalisation de telles opérations. Nous renvoyons en outre à notre brochure «Risque du commerce des valeurs mobilières», qui peut être commandée auprès de notre institut.

Zurich, le 13 octobre 2004